

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019**

Délibération n°: DL 49/2019

Objet : Nomination des membres de la commission de suivi de site (UIOM)

DATE DE CONVOCATION

Le 06/12/2019

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 23
VOTANTS : 23

L'an deux mil dix-neuf,

Le jeudi 12 décembre 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BONNET (titulaire - CPS)
- M. BOYER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)

Absents excusés :

M. ADRAS (titulaire - CPS) ; M. BARSANTI (titulaire - CPS) ;
M. BAY (titulaire - CCHVC) ; M. BOUAZZAOUÏ (titulaire - CPS) ;
M. CORDIER (titulaire - CPS) ; Mme DARMON (titulaire - CPS) ;
M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ;
M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
Mme LINDECKER (titulaire - CPS) ; M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ;
Mme MORCH (titulaire - CPS) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ;
M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire - CPS) ;
M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ;
M.ROS (titulaire-CPS) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS).

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL49/2019

**ADMINISTRATION GENERALE
NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DE SUIVI DE SITE (UIOM)**

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R125-8-2 du Code de l'environnement,

Vu le décret n°2012-189 du 07 février 2012 relatif aux règles de fonctionnement de la commission de suivi de site,

Vu l'arrêté n°2014-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/853 du 19 novembre 2014 modifié portant création de la commission de suivi de l'UIOM du Siom de la Vallée de Chevreuse,

Vu l'arrêté préfectoral n°85.0613 du 21/02/1985 autorisant le SIOM de la vallée de Chevreuse à exploiter une usine d'incinération d'ordures ménagères et autres résidus urbains et l'arrêté n°99 PREF.DCL/0477 du 8 décembre 1999 portant sur des prescriptions complémentaires,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013- PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/066 du 8 février 2013 portant modification des installations et imposition de prescriptions complémentaires pour l'exploitation de l'usine d'incinération du Siom et les arrêtés modificatifs subséquents,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

Vu les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation de 3 membres (2 titulaires et 1 suppléant) du SIOM dans le collège des exploitants

Considérant les candidatures de Messieurs Igor TRICKOVSKI et Leonardo SFERRAZZA en tant que titulaires et de Monsieur Franck BERNARD en tant que suppléant

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne comme représentants du SIOM de la Vallée de Chevreuse, pour participer aux travaux de la Commission de suivi de site :

- Monsieur Igor TRICKOVSKI : titulaire
- Monsieur Leonardo SFERRAZZA : titulaire
- Monsieur Franck BERNARD : suppléant

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **23 DEC. 2019**

Affichée le : **23 DEC. 2019**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL49_2019
Date de la décision:	2019-12-12 00:00:00+01
Objet:	Nomination des membres de la commission de suivi de site (UIOM)
Classification matières/sous-matières:	1.7
Identifiant unique:	091-200062321-20191212-DL49_2019-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20191212-DL49_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	1011
<i>nom original:</i>		
dl49 2019.pdf	application/pdf	110588
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20191212-DL49_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110588
<i>nom original:</i>		
Note présentation dl49 2019.pdf	application/pdf	73445
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20191212-DL49_2019-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	73445

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	23 décembre 2019 à 15h09min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 décembre 2019 à 15h10min13s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 décembre 2019 à 15h10min22s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	23 décembre 2019 à 15h17min34s	Recu par le MIAT le 2019-12-23